

La section locale 101R d'Unifor chez CP Rail présente une demande de conciliation

Chères consœurs, chers confrères,

Les 13 et 14 novembre, les représentants du syndicat et de la société se sont rencontrés à Winnipeg pour examiner les griefs provenant des Prairies. Comme nous n'avons pas réussi à réduire complètement le lot imposant de griefs, un grand nombre de griefs n'ont pas encore été réglés dans les Prairies et ailleurs non plus.

Nous continuerons d'exiger que la société traite nos représentants sur le terrain et nos membres de manière équitable et respectueuse. Nous continuerons aussi de mettre en question la propension de la société à infliger des sanctions disciplinaires non fondées ou excessives et à procéder à des suspensions et à des mises à pied injustifiées.

Depuis le début des négociations, nous insistons sur l'importance des relations de travail harmonieuses, mais celles-ci passent par le respect des membres, des représentants sur le terrain et du syndicat dans son ensemble. Pour conclure une convention collective, la première étape consiste à régler les griefs en suspens.

Dans un numéro antérieur de la *Voieferrée*, nous avons indiqué que, le 30 octobre, CP Rail avait déposé un document qui exigeait des concessions majeures touchant chaque partie de la convention. À l'issue de l'examen de ce document, nous sommes venus à la conclusion que les parties étaient trop aux antipodes pour amorcer un dialogue constructif.

Le comité de négociation de la section locale 101R, en consultation avec le syndicat national, n'a eu d'autre choix que de présenter un avis de différend au Service fédéral de médiation et de conciliation le lundi 17 novembre 2014. La ministre dispose de 15 jours, à compter de la réception de notre demande, pour nommer un conciliateur qui enclenchera le processus judiciaire menant à l'établissement d'une échéance en 2015. Il est encore trop tôt pour prévoir cette échéance. Nous décrivons le processus en question dans un prochain numéro de la *Voieferrée*.

Nous sommes résolu à parvenir à un règlement juste et raisonnable et nous nous réjouissons que les membres de la section locale 101R chez CP Rail et le syndicat entier continuent de nous appuyer.

En toute solidarité,

<i>Tom Murphy, Président de la section locale</i>	<i>Ray Lawson, Vice-président, Pacifique</i>	<i>Rick Tiede, Vice-président, Prairies</i>
<i>Derrick James, Vice-président, Est</i>		<i>Gérard Émond, Vice-président, Atlantique</i>
<i>Marc Ross, Coordonnateur en santé-sécurité</i>		<i>Nelson Gagné, Coordonnateur, Métiers spécialisés</i>
<i>Bob Orr, Adjoint au président</i>	<i>Brian Stevens, Directeur national</i>	<i>Marcel Rondeau, Représentant national</i>

BS/sdsepb343